PUBLICATION DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Le décret d'adoption des nouvelles SNBC et PPE, qui sont les deux composantes de la Stratégie française pour l'énergie et le climat, a été publié le 21 avril 2020

Rédigé par **ADEME** le 08/06/2020

Le ministère de la Transition écologique et solidaire publie la Stratégie française pour l'énergie et le climat, qui fixe le cadre menant la France vers une société décarbonée. Cette stratégie est déclinée dans deux documents structurants:

- La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), qui est la feuille de route de la France pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à 2050. Elle fixe les budgets carbone, qui sont les plafonds d'émissions à ne pas dépasser au niveau national sur des périodes de cinq ans, pour la période de 2019 à 2033.
- La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui est la trajectoire énergétique de la France pour ces 10 prochaines années. Elle fixe le cap pour toutes les filières énergétiques qui pourront constituer, de manière complémentaire, le mix-énergétique français de demain.

Les objectifs de la SNBC doivent être pris en compte par les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale, lors de l'élaboration de leurs politiques climat-air-énergie. Cela concerne donc aussi les collectivités locales et leurs groupements, notamment pour l'élaboration de leur PCAET.

La SNBC et la PPE peuvent être consultées en détail surle site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Cookies